



Le 02 juillet 2018

Communiqué de Presse

Qualité de vie au travail : Agnès BUZYN installe l'observatoire national pour la qualité de vie au travail des professionnels de santé

« Prendre soin de ceux qui nous soignent » : Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a fait sienne cette ambition d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) en installant ce jour un observatoire national dédié, réaffirmant l'importance de ces questions pour tous les professionnels de santé et médico-sociaux, qu'ils exercent en établissement, en ambulatoire ou au domicile.

Cet observatoire travaillera étroitement avec la mission nationale mise en place en février 2017 dans le cadre de la stratégie nationale de la QVT.

L'observatoire national de la QVT aura pour mission :

- de produire des contributions opérationnelles permettant d'aider les professionnels à améliorer leur pratique en terme de qualité de vie au travail, tant à titre individuel que collectif
- de rassembler toutes les connaissances sur le sujet, de les partager et de les diffuser largement, notamment par l'organisation d'un colloque annuel.

L'observatoire se définit à ce titre comme un centre de ressources ayant vocation à recueillir et à capitaliser sur les données existantes en matière de qualité de vie au travail et à diffuser les sources d'information, les outils pratiques, les initiatives innovantes et probantes, nationales comme régionales.

Présidé par le Pr Philippe COLOMBAT, chef du pôle cancérologie-urologie du CHRU de Tours et connu pour ses travaux sur le management participatif et la conduite du changement, l'observatoire est composé de 12 experts. Ses membres sont des professionnels de santé ou des universitaires reconnus pour leur engagement dans le champ des ressources humaines et des conditions de travail. De plus, leur expertise couvre l'ensemble des thèmes prioritaires de la QVT : sécurité des soins, médecine du travail, addictions, exercice ambulatoire, secteur médico-social, attractivité des personnels, parcours des étudiants en santé, psychologie au travail, management, formation et prise en compte des enjeux de transformation du système de santé.

Pour conduire ses missions, l'observatoire s'appuiera sur la direction générale de l'offre de soins (DGOS), la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

La réunion a été l'occasion pour la ministre de rappeler son attachement à la qualité de vie au travail des professionnels de santé, sa satisfaction de procéder à l'installation de l'observatoire et les attentes placées dans les travaux qu'il sera amené à conduire. Les membres se sont donné jusqu'à la rentrée pour définir ensemble leurs thématiques prioritaires de réflexion ainsi que les modalités de fonctionnement des groupes de travail, dans la volonté affirmée d'être ouverts aux acteurs de terrain et concrets dans les contributions qui seront produites.

Agnès Buzyn a indiqué qu'elle souhaitait être tenue régulièrement informée des réflexions de l'observatoire. Elle a également remercié le président et l'ensemble des membres d'avoir accepté de s'engager dans cette démarche et de leur investissement au service d'un enjeu majeur pour les professionnels du système de santé et pour ses usagers.

Contact presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé

01 40 56 60 60 – sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr